

NASRALLAH
MOODY'S

MUSIQUE
'HALLA

CORÉE DU SUD
KOTEL

KIDDOUCH
PISKÉ TÉCHOUVOT

ONU
YORÉ DÉ'A



Torah-Box

n°230 | Edition IL | 19 Avril 2023 | 28 Nissan 5783 | Tazria'-Métsora' M A G A Z I N E



Meyer Habib
réélu député
dans la 8^e
circonscription
des Français
de l'étranger
> p.8



Le 'Omèr
et son
immense
potentiel
spirituel
> p.30



3 conseils
pour ne pas
souffrir de
la négativité
de certaines
personnes
> p.32

LEAD FRAIS

QUALIFIÉS & EXCLUSIFS !

**FAUX NUMÉRO &
DOUBLONS REMPLACÉS!**

- ✓ **Qualifiés** : vos prospects ont laissé leurs coordonnées spécifiquement pour le produit ou service que vous proposez.
- ✓ **Frais** : vos leads ont formulé leur besoin il y a moins de 48h, le plus tôt étant le mieux.
- ✓ **Exclusifs** : vous seul avez les coordonnées de la personne ayant fait la demande.



**Lead PAC à 1€
Toute France**



ITE



Pompe à
chaleur



Poêle à
granulé



Mutuelle



Toutes zones : H1/H2/H3
Possibilité de lead en temps réel
grâce au SMS !

Plus d'infos au **053.38.33.118**
www.groupestam.fr





CALENDRIER DE LA SEMAINE

19 au 25 Avril 2023

| | |
|---|---|
| Mercredi 19 Avril 28 Nissan | Daf Hayomi Sota 21 Michna Yomit Pessa'him 9-2 Limoud au féminin n°193 |
| Jeudi 20 Avril 29 Nissan | Daf Hayomi Sota 22 Michna Yomit Pessa'him 9-4 Limoud au féminin n°194 |
| Vendredi 21 Avril 30 Nissan <i>Roch 'Hodech</i> | Daf Hayomi Sota 23 Michna Yomit Pessa'him 9-6 Limoud au féminin n°195 |
| Samedi 22 Avril 1 Iyar <i>Roch 'Hodech</i> |  Parachat Tazria'-Métsora' Daf Hayomi Sota 24 Michna Yomit Pessa'him 9-8 Limoud au féminin n°196 |
| Dimanche 23 Avril 2 Iyar | Daf Hayomi Sota 25 Michna Yomit Pessa'him 9-10 Limoud au féminin n°204 |
| Lundi 24 Avril 3 Iyar | Daf Hayomi Sota 26 Michna Yomit Pessa'him 10-1 Limoud au féminin n°205 |
| Mardi 25 Avril 4 Iyar | Daf Hayomi Sota 27 Michna Yomit Pessa'him 10-3 Limoud au féminin n°206 |

 **Mercredi 19 Avril**
Rav Avigdor Miller
Rav Chabtay Horowitz

 **Vendredi 21 Avril**
Rav Ya'akov Emden
Rav 'Haïm Vital
Rav Ya'akov Berav

 **Samedi 22 Avril**
Rav Tsvi Hirsch Achkenazi ('Hakham Tsvi)

 **Dimanche 23 Avril**
Rav Chmouel Chmelke Horowitz
Rav Moché Zakan Mazouz

 **Mardi 25 Avril**
Rav Yossef Téomim



Horaires du Chabbath

| | Jéru. | Tel Aviv | Achdod | Natanya |
|---------------|-------|----------|--------|---------|
| Entrée | 18:32 | 18:54 | 18:54 | 18:54 |
| Sortie | 19:51 | 19:53 | 19:53 | 19:53 |



Zmanim du 22 Avril

| | Jéru. | Tel Aviv | Achdod | Natanya |
|-------------------------|-------|----------|--------|---------|
| Nets | 06:03 | 06:05 | 06:05 | 06:04 |
| Fin du Chéma (2) | 09:20 | 09:22 | 09:22 | 09:21 |
| 'Hatsot | 12:38 | 12:40 | 12:40 | 12:39 |
| Chkia | 19:12 | 19:14 | 19:14 | 19:14 |

Responsable Publication : David Choukroun - **Rédacteurs :** Rav Daniel Scemama, Elyssia Boukobza, Rav Yehonathan Gefen, Jordana Brami, Rav Yossef-'Haïm Sitruk, Myriam H., Rav Gabriel Dayan, Binyamin Benhamou, Rav Avraham Garcia, Rav Its'hak Zilberstein, Murielle Benainous - **Mise en page :** Dafna Uzan -
Secrétariat : 077.466.03.32 - **Publicité :** Daniel (daniel26mag@gmail.com / 054-24-34-306)
Distribution : diffusion@torah-box.com

- Les annonces publicitaires sont la responsabilité de leurs annonceurs
- Ce magazine contient des enseignements de Torah, ne pas le jeter dans une poubelle
 - Pour toute remarque ou conseil : support@torah-box.com

LA FIN DU STRESS ADMINISTRATIF EN ISRAËL !

- ✓ EXPLICATION DE TOUS VOS DOCUMENTS EN HÉBREU
- ✓ APPELLER LES ORGANISMES POUR VOUS
- ✓ CLARIFIER VOS DETTES
- ✓ INSCRIPTION / RESILIATION
(EAU, ELECTRICITE, INTERNET...)
- ✓ PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR VOUS
- ✓ REMPLIR VOS FORMULAIRES EN HEBREU
- ✓ VERIFIER TOUS VOS DROITS EN ISRAEL
- ✓ REGLER VOS DETTES HOTZAA-LAPOAL
- ✓ VOUS INSCRIRE A L'EAU, L'ELECTRICITE
- ✓ INSCRIPTION A L'ARMEE
- ✓ DEMANDE DE BOURSE A L'UNIVERSITE
- ✓ CONVERSATION À 3

ET DE NOMBREUX AUTRES SERVICES !



**QUANTITÉ DE DEMANDES ILLIMITÉE
SANS AUCUN ENGAGEMENT**

A PARTIR DE 99  mois/ sans engagement



07 95 200 200



01 70 70 00 36 (APPEL GRATUIT)



La victime sur le banc des accusés ?



Lorsque les rescapés de la Shoah arrivèrent en Israël après la guerre, ils durent affronter le regard critique et accusateur des *Sabrès*, les habitants du nouveau *Yichouv*. En effet, l'idée répandue était que ces Juifs d'Europe étaient restés passifs et s'étaient laissés tuer sans résistance, par faiblesse. Malgré le sentiment d'indignation que les survivants ressentirent, ils choisirent le silence. Le souvenir des camps était de toute façon traumatisant et chercher à défendre leur cause exigeait des forces morales qu'ils préféraient utiliser pour se reconstruire.

En 1960, avec la capture d'Adolf Eichmann (criminel de guerre nazi, artisan de la Solution finale) par les services secrets israéliens et son jugement à Jérusalem, le sujet de l'attitude des Juifs durant la Shoah refait surface. C'est au cours de ce procès que vont témoigner pour la première fois les victimes des Nazis et leurs interventions seront retransmises à l'échelle mondiale par les journalistes et envoyés spéciaux de nombreux pays. C'est alors que l'on commencera à comprendre l'abominable réalité de ce que les Juifs avaient vécu lors de cette terrible période de l'Histoire, sans doute sans équivalent depuis la nuit des temps. Il apparut alors que les victimes n'avaient montré ni faiblesse ni passivité, bien au contraire ; les Nazis étaient des monstres sadiques et cruels qui utilisaient tous les moyens pour neutraliser la moindre résistance chez ces Juifs qui n'avaient pas saisi ce qui leur arrivait. Ces derniers devaient survivre à la faim et aux maladies, au travail forcé et à l'humiliation, à la séparation de leur famille et aux sélections, aux coups et aux sévices inimaginables.

Naftali Lau Lavi, le grand frère et sauveteur du Rav Israël Méir Lau, grand rabbin d'Israël, raconte dans son livre un fait dramatique qu'il avait vécu en 1974 auprès de Moché Dayan, alors ministre de la Défense. A l'école de Ma'alot, trois terroristes palestiniens avaient alors pris en otage une centaine d'adolescents qui étaient encadrés par des

enseignants et des militaires qui n'avaient pas d'armes sur eux à ce moment précis. La prise d'assaut par Tshal n'empêchera pas le carnage et des dizaines de jeunes seront hélas tués par les terroristes. Présent lors de cette tragédie, Dayan avait dit à Lavi qu'il avait alors compris comment le génocide en Europe avait pu se réaliser : bien que les otages israéliens étaient en formation militaire, avaient pour la plupart déjà tenu une arme, se trouvaient dans leur pays et avaient le soutien de toute la nation, malgré tout pas un seul d'entre eux ne s'était opposé à ces 3 criminels, paralysés devant les kalachnikovs.

Le 21 avril 1951, la Knesset décidera de fixer le 27 Nissan, date du soulèvement du ghetto de Varsovie, comme jour de commémoration de la Shoah, qui sera nommé "La journée du souvenir de la Shoah et de l'héroïsme" (!). Beaucoup de rescapés des camps en seront indignés car là aussi, on faisait allusion que seuls ceux qui s'étaient battus furent des héros. En vérité, cette insurrection ne fut envisageable que dans ce cas unique, car les Juifs avaient eu vent de source sûre que les Nazis s'apprêtaient à raser le ghetto et qu'ils n'avaient donc plus rien à perdre.

De façon générale, comment peut-on porter un jugement sur les Juifs européens durant la Shoah quand on sait que nulle contrée n'était à l'abri ? Le fait que la terre d'Israël n'ait pas été conquise par les Allemands tient du miracle, après le retrait surprenant de Rommel qui s'apprêtait à envahir la terre sainte avec ses troupes militaires. Du reste, même après la déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël, ce pays s'est retrouvé à plusieurs reprises en danger d'extermination et c'est Hachem qui l'a protégé, accomplissant le verset prophétique (*Ovadia 1, 17*) : "Et sur le mont Sion se retrouveront les survivants et la descendance de Ya'akov s'y installera".

Nos Sages nous enseignent : "Ne juge pas ton prochain avant de se tenir à sa place" (*Michna Avot 2, 4*).

Rav Daniel Scemama

En réponse aux roquettes, Israël frappe des cibles terroristes au Liban et à Gaza

Les terroristes en provenance de la bande de Gaza ont tiré, jeudi dernier, une salve de roquettes contre le territoire israélien, l'une d'entre elles causant d'importants dégâts à une maison de la ville de Sdérot.

En représailles, Tsahal a effectué des frappes aériennes nocturnes sur Gaza, touchant avec succès une série de sites appartenant au groupe terroriste du 'Hamas. Vendredi matin, à l'aube, Israël a également mené des frappes au Liban, ciblant des "infrastructures terroristes appartenant au 'Hamas" dans le sud du pays.

Pessa'h : Des milliers de personnes au Kotel pour la traditionnelle Birkat Kohanim



Malgré les tensions latentes dans la capitale et sur les autres fronts d'Israël, des milliers de personnes se sont rendues au Kotel durant la fête de Pessa'h pour y célébrer la traditionnelle Birkat Kohanim. Sur place, la police et Tsahal ont été déployés pour encadrer les fidèles afin d'éviter les émeutes palestiniennes. Selon la Douzième chaîne, les forces de l'ordre craignaient que les violences ne gagnent l'esplanade du mur Occidental.

Des centaines de Palestiniens se seraient en effet retranchés à l'intérieur de la mosquée Al-Aqsa, armés de pétards, de bâtons et de pierres pour affronter les forces de l'ordre.

Partageons ensemble l'esprit d'entreprise. . .

Cabinet comptable - Audit & Conseil - Conseiller Fiscal Agréé

Conseil fiscal

Bénéficiez de conseils en fiscalité et de conformité dans l'établissement de vos déclarations de revenus, vos bilans, déclarations de capital et remboursements d'impôts aux salariés.



Flash Compta

Nos spécialistes fournissent une assistance périodique de gestion et de conduite de votre activité professionnelle.

Activité de conseil

Nous proposons des conseils dans une gamme diversifiée de secteurs d'activités et nous vous aidons à atteindre rapidement les résultats souhaités.



Audit social

Lé décision de faire un audit social de votre société vous permettra d'éviter des risques prud'homales ou un contrôle du ministère de l'économie. En effet, ces actions sont mises en place afin de préserver les droits sociaux des salariés. Notre cabinet vous propose une intervention sur trois niveaux :

- Un audit social général.
- Un audit social sur la gestion de votre personnel.
- Un audit social de vos fiches et de vos contrats de travail.

Un état rédactionnel complet vous sera remis en français et en hébreu.



Deborah HADDAD

Cabinet comptable - Audit fiscal
Audit social certifié et agréé par l'état
Tel. 054-5837463



www.dh-accounting.net

Denis HADDAD

Conseiller Fiscal Agréé
Tel. 050-2321127

Siège social : Aatsmaout 89 bureau 320, 2^{ème} étage - Ashdod | Tel. 08-8551233 • Fax. 08-8655854

Intempéries : Un frère et une sœur retrouvés morts, les routes principales vers Eilat rouvertes après une accalmie

Les routes principales vers et depuis Eilat ont rouvert mercredi soir dernier, après que de fortes pluies ont conduit à de multiples fermetures de routes dans le sud du pays, a annoncé la police. La veille, les secouristes ont retrouvé les corps d'un frère et d'une sœur originaires de Tibériade - Ma'ayan et Sahar 'Assor - après que leur



voiture a été emportée par une crue soudaine. Leur amie, Chay Dahan, a miraculeusement survécu. L'armée a pour sa part fait savoir que ses hélicoptères avaient secouru plusieurs civils lundi soir dans le sud d'Israël. Les autorités ont exhorté "la population à faire preuve de responsabilité et à ne pas s'approcher des zones inondables".

Corée du Sud : Au moins un mort et plus de 30 blessés dans un accident de bus transportant des touristes israéliens

Un bus transportant des touristes israéliens s'est renversé en Corée du Sud jeudi, tuant l'une des passagères, âgée d'environ 60 ans. Une autre femme a été grièvement blessée et encore au moins 30 autres touristes israéliens ont été blessés à

divers degrés. Plus de 20 ambulances et la mobilisation de 90 secouristes ont été nécessaires pour s'occuper des blessés. Le chauffeur de bus a raconté aux policiers que l'accident était survenu en raison d'une panne au niveau de la boîte de vitesses.

PRÉ-VENTE À NETIVOT !

Nouveau programme immobilier



787



Appartements du 3 au 5 pièces
à partir de 1.365.000 Shekels
20% à la signature
Tout le reste à la remise des clés
Sans indexation !

Pour plus d'informations,
contactez Shimone Halfon:



Depuis Israël: +972 54-700-7326
Depuis la France: 01.77.38.08.27



Meyer Habib réélu député dans la 8^e circonscription des Français de l'étranger

Après que son élection de juin dernier avait été invalidée par le Conseil constitutionnel pour des "irrégularités", Meyer Habib, député français sortant apparenté Les Républicains, a été réélu ce dimanche au second tour de l'élection législative dans la 8^{ème} circonscription des Français établis à l'étranger, qui comprend



notamment Israël. Le député a réagi à cette quatrième réélection en postant une vidéo sur Twitter. Dans la séquence filmée au Kotel dans la capitale, il lit notamment la prière juive pour la République française. Meyer Habib est par ailleurs un proche du Premier ministre israélien Binyamin Netanyahu.

Elon Musk admet avoir été forcé à racheter Twitter

Dans une interview accordée à la BBC, Elon Musk a reconnu pour la première fois la véritable raison qui l'a poussé à acheter Twitter. Alors que plusieurs revirements du milliardaire ont ponctué l'année 2022, c'est bien la tenue d'un procès qui l'a décidé à conclure la vente. Réagissant à cet entretien



sur la radio BBC Radio 4, l'ancien dirigeant de Twitter en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, Bruce Daisley, a détaillé: "[Elon Musk] a avoué aujourd'hui que la seule raison pour laquelle il a acheté Twitter était qu'il pensait qu'un juge le forcerait à effectuer la transaction."

LES LAAZIM DE RACHI À VOTRE PORTÉE

Rabbin Alain Weil



QUAND RACHI PARLAIT FRANÇAIS

POUR SE LE PROCURER

Chez l'auteur Alain Weil Modiin Illit 08 928 68 15
e-mail vivalweil@gmail.com

Bné Brak - Emmanuel Weil : 03 618 43 68

Jérusalem - Mikael Weil : 058 68 38 533

Tel Aviv - Simha Buchinger : 050 41 92 031

Paris - Théo Cahen : 06 22 716 221

Librairie du Temple : 06 09 444 726

Lyon - Nathaniel Coscas : 06 511 52 789

Marseille - David Doukhan : 04 912 60 476

Strasbourg - Yoel Sajet : 03 88 36 68 40



RE/MAX

MOMENTUM

Spécialisé sur Jérusalem

REHOV MIRSSEKI



- 5.5 pcs
- 125m² habitable
- 80m² de jardin
- Maison située dans un quartier calme et centrale

HENRI MORGENTAO



Environnement pastoral

- 4.5 pcs renové
- 120 m² habitable
- Balcon souccah
- 1^{er} étage
- Orientation sud
- Entrée privée

Routhy ELINSON ☎️ 058 69 72 166

Une rapporteuse de l'ONU : Israël ne peut pas invoquer la légitime défense après des attentats



Une avocate, qui dirige l'enquête ouverte par l'ONU sur le traitement des Palestiniens par Israël, a

affirmé qu'Israël n'avait pas le droit d'invoquer la légitime défense face au terrorisme palestinien.

Francesca Albanese n'a pas mentionné les tirs de roquettes ni les attentats meurtriers de ces dernières semaines, mais elle s'en est pris à Israël à maintes reprises au cours de la semaine écoulée.

Le ministre de la Diaspora Ami'hay Chikli a envoyé une lettre acerbe au secrétaire général de l'ONU dans laquelle il a écrit : "Dès 1975, 'Haïm Herzog avertissait que l'ONU devenait le centre de l'antisémitisme mondial ; il avait raison, mais nous n'avons pas l'intention de rester silencieux".

Mort d'un ado après un affaissement des poumons suite au vapotage

Un adolescent de 16 ans, Meidan Keller, est décédé Chabbath dernier à l'hôpital Schneider de Péta'h Tikva après avoir été déconnecté du système respiratoire ECMO pour une raison qui reste inconnue. Le jeune avait été placé sous assistance respiratoire après un affaissement de ses poumons consécutif à l'utilisation de la cigarette électronique. Suite à cette tragédie, l'Association israélienne des médecins de santé publique a appelé à un renforcement des mesures préventives pour empêcher la vente des produits du tabac aux mineurs et a demandé l'interdiction des cigarettes électroniques.

נדל"ן ושיווק פרויקטים

TIVOUR BUILDING

AGENCE IMMOBILIERE

בס"ד

Premier prix



NETIVOT, T3
20% à la signature / 80% livraison
273000 ₪ (70 000€)
à la signature
1092000 ₪ (280 000€)
à la livraison
1 365 000 sh (350 000€)

Une valeur sûre



T3 "City" en plein centre d'Ashdod 102m2 avec 8m2 balcon, clim, parking, balcon, ascenseur shabat, proche de
2 190 000 sh (560 000€)

Perle rare



Pentouse "Tet Zayin" 244m2 et 130m2 terrasse avec piscine et pleine vue mer, cave, 3 parkings, ascenseur shabat
6 500 000 sh (1 670 000€)

054 63 99 865 01 77 50 31 40
Hagdoud Aivri 5/12, Gan Hayir, 77456 Ashdod



Dov Uzan

Depuis son bunker, Nasrallah revendique la victoire de son groupe dans le combat transfrontalier

Depuis le bunker où il reste caché, le chef du groupe terroriste chiite libanais du 'Hezbollah, 'Hassan Nasrallah, s'est moqué vendredi des frappes de représailles israéliennes dans le sud du Liban une semaine plus tôt, affirmant que les avions de chasse n'avaient réussi à frapper que des champs de bananes et non des cibles du ' Hamas ou du ' Hezbollah, suite à des salves de roquettes tirées depuis le territoire libanais vers le nord d'Israël.

Ces frappes ont eu lieu un jour après qu'Israël a déclaré que les terroristes avaient tiré 36 roquettes sur Israël depuis le Liban, blessant deux personnes.

Le ' Hamas est fortement implanté dans les camps de réfugiés palestiniens au Liban.

"Je ne regrette pas un instant d'être venu en Israël", déclare Leo Dee à Netanyahu

Le Premier ministre Binyamin Netanyahu a rendu visite ce dimanche à la famille Dee qui observe la semaine de deuil dans l'implantation d'Efrat pour le meurtre terroriste de la mère de famille Lucy ainsi que de ses deux filles Rina et Maya, toutes trois victimes d'une embuscade tendue par des terroristes palestiniens dans la vallée du Jourdain.

"Nous sommes ici, nous allons aller de l'avant, nous nous souviendrons d'elles pour toujours, mais nous sommes déterminés", a déclaré le Rav Leo Dee, le père de famille. "Je ne regrette pas un instant d'être venu en Israël et ma défunte épouse, Lucy, dirait la même chose", a-t-il confié au Premier ministre.

ת"ב

SUNSET OPTIC

Les plus bas prix de l'optique en Israël

LUNETTES DE VUE

1+1
=
A partir de
399₪

Montures + verres anti reflet

EXAMEN DE VUE GRATUIT

Pour tout achat de lunette de vue

LUNETTE PROGRESSIVE

A partir de
899₪

SPÉCIALISTE DANS LES MONTAGES ET CENTRAGE DES VERRES PROGRESSIFS

VARILUX®
UN VERRE ESSLOR

-50% sur tous types de verres

10% DE RÉDUCTION sur présentation de cette publicité

Passez nous voir pour un **DEVIS GRATUIT** cela vaut le détour !

NOUS PARLONS Mr Slakmon Eric

SUNSET OPTIC 6 rue Hanotéa. Nétanya Tel : 09 77 36 245

Des cris : "Mort aux Juifs ! Mort à Israël !" scandés dans une manifestation en plein Berlin

Des chants et slogans antisémites et des menaces de mort ont été scandés lors d'une manifestation anti-Israël, qui se voulait pro-palestinienne, organisée à Berlin, en Allemagne, par un groupe affilié au FPLP.

Le collectif *Democ*, une association de professionnels des médias qui analysent les mouvements antidémocratiques, a accusé

les autorités policières de ne pas être intervenues. La vidéo publiée sur les réseaux sociaux montre aussi les participants faire l'éloge des "Brigades Qassam", branche armée du mouvement terroriste du 'Hamas.

La marche a réuni environ 300 personnes et s'est tenue dans l'arrondissement de Neukölln, à forte population musulmane.

Les troubles sur le mont du Temple pourraient s'étendre à des villes mixtes, selon la police

De hauts responsables de la police israélienne estiment que la décision d'interdire aux Juifs et aux autres non-musulmans de se rendre sur le mont du Temple pendant les dix derniers jours du ramadan a permis d'éviter des affrontements sur le lieu saint de Jérusalem qui auraient pu déclencher une conflagration plus importante notamment

dans les villes mixtes du pays, a rapporté mercredi la télévision israélienne.

Avant que le Bureau du Premier ministre n'annonce mardi dernier que le Mont du Temple serait fermé pendant les dix derniers jours du ramadan, le 'Hamas avait exhorté les Palestiniens à se rendre en masse à la mosquée Al-Aqsa et à ne pas quitter le site.



ELI HADDAD
LAW OFFICE & NOTARY

ת"ס



DROIT IMMOBILIER ISRAELIEN

Transactions
Immobilières

Gestion
Locative

Successions

Rédaction et signature
investissement locatif
Mise en ligne de la situation comptable
Assurances
Service clientèle francophone
Suivi du dossier à distance
sélection de locataires

ELI HADDAD AVOCAT ET NOTAIRE • YAEL BEN SHABBAT NISSIM AVOCATE ET NOTAIRE • AVIVIT ZEHAVI AVOCATE ET NOTAIRE • SHLOMI ABUATZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • DORIT ANTEBÉ AVOCATE ET NOTAIRE • SHAY ABUATZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • LIRAZ ATTIAS BEN SHABBAT AVOCATE • SAGIT KEINAN AVOCATE • ARIE BRENING AVOCAT • MA AYAN ZAGURI AVOCATE • SHANI ELMALIAH AVOCATE • MYRIAM LASCAR JURISTE • AVINATAN DOUIEB JURISTE

www.elihaddad.com 87/30 Rue Atsmaut, Ashdod ISRAEL | Tel: +972 (8) 8679910 | Contact: avocats@elihaddad.com

L'agence de notation Moody's maintient la note d'Israël

Contrairement à ce qui a été diffusé par les médias, l'agence de notation de crédit Moody's a indiqué que l'excellente note de crédit d'Israël était maintenue - A1. Elle a toutefois ajouté avoir décidé de revoir ses prévisions pour l'évolution de l'économie israélienne de "positive" à "stable". Dès la sortie de Chabbath, le Premier ministre Netanyahu



et le ministre des Finances Smotrich ont publié leur réaction commune : "L'économie d'Israël est stable et solide et avec l'aide de Dieu, elle le restera." L'observation de Moody's a du reste confirmé les commentaires de Smotrich : c'est le mouvement de protestation contre la réforme judiciaire qui sape l'économie du pays et non la réforme en elle-même.

Le Soudan plongé dans le chaos : au moins 56 civils tués, les combats se poursuivent

Les combats entre armée et paramilitaires au Soudan ont fait au moins 56 morts parmi les civils, ainsi qu'environ 600 blessés, a rapporté dimanche matin une organisation locale de médecins. Dans un communiqué publié samedi en fin de journée, l'armée soudanaise a demandé à la population de rester chez elle alors qu'elle poursuivait

ses frappes aériennes contre les bases des paramilitaires. Toute la journée, les appels au cessez-le-feu se sont multipliés : de l'ONU, Washington, Moscou, Paris, Rome, Ryad, l'Union africaine, la Ligue arabe, l'Union européenne et même l'ancien Premier ministre civil Abdallah Hamdok. Mais en vain.

Elyssia Boukobza

VOTRE RETRAITE FRANÇAISE

UNE PRE-ETUDE DE VOTRE DOSSIER AVANT DE VOUS ENGAGER AVEC NOUS

La retraite commence à 62 ans et 3 mois

LE SAVEZ VOUS ?

CES RETRAITÉS QUI OUBLIENT DE DEMANDER LEUR PENSION

Des milliers de retraités n'ont pas fait valoir tous les droits à la retraite auxquels ils auraient droit (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et de la statistique). Ceux-ci ont étudié la génération née en 1942 au sein de l'échantillon inter-régimes de retraités de 2012 et celui des cotisants de 2013.

Ils ont ainsi découvert que 32 % de ces personnes n'avaient pas demandé de liquidations dans tous les régimes auxquels elles avaient cotisé au cours de leur carrière. Elles ont pourtant mis un terme à leur carrière.

Certes, elles peuvent encore le faire jusqu'à leur décès. Mais il n'y a pas de rétroactive de leurs droits.

Vous avez exercé une activité en France ?

"Nous vous assistons complètement jusqu'à l'obtention de tous vos droits à retraite"

Si vous êtes déjà retraité du régime Français et vous rencontrer des problèmes de toute nature

Nous vous aidons à régler tous ces problèmes

Nos services :

- Pension de réversion
- Bilan Retraite

- Obtention retraite israélienne auprès du Bitoua'h Léumi
www.optimum-retraite.net

054 494 72 41



Supplément spécial Chabbath

Pour en profiter, veuillez le détacher avant Chabbath...

Métsora' – Quand poser une question au Rav

*Pourquoi la Torah n'explique-t-elle pas directement au lépreux quel sacrifice approcher ?
Pourquoi passe-t-elle par l'intermédiaire du Kohen qui impose l'offrande des
deux oiseaux ?*



"Le Kohen ordonnera ; il prendra pour celui qui se purifie deux oiseaux vivants purs..." (*Vayikra* 14, 4).

La Torah affirme, à propos du processus de purification du lépreux, que le Kohen devait lui donner des instructions. Rav Moché Feinstein (*Darach Moché* sur *Vayikra* 14, 4) demande pourquoi la Torah n'explique pas directement au lépreux quel sacrifice approcher. Pourquoi passe-t-elle par l'intermédiaire du Kohen qui impose l'offrande des deux oiseaux ?

Question au Rav

Il fait une observation quant à la façon générale de consulter les *Rabbanim*. Il souligne que dans certains domaines, comme la *Cacheroute* ou le Chabbath, les gens posent couramment, et sans hésiter, leurs questions aux *Rabbanim*. En effet, ce sont des sujets complexes et importants dans la loi juive.

Toutefois, dans d'autres domaines, également complexes et importants, les gens ont moins tendance à prendre conseil. Il donne l'exemple

de la *Tsédaka*, sujet complexe aux nombreux corollaires et questions – à qui donner la priorité, combien donner, y a-t-il des situations où il convient de ne pas donner, etc.

Rav Issakhar Frand souligne que l'une des fautes punies par la lèpre est l'avarice, le fait de ne pas vouloir prêter ses biens à autrui (*'Arakhin* 16a). La mauvaise utilisation de la parole est également sanctionnée par la lèpre.

Pour revenir à la question du Rav Feinstein, il explique qu'à l'origine, le problème du lépreux est de ne pas avoir pris conseil quant à son comportement dans des domaines primordiaux tels que l'utilisation de son argent et de sa parole.

Il a peut-être été très rigoureux quand il fallait poser les questions sur certains sujets, mais il se croyait capable de gérer tout seul son argent et ses relations interpersonnelles.

Donc, pour rectifier cette erreur, il ne peut pas prendre, sur sa propre initiative, les deux oiseux à approcher pour sa purification, mais il doit attendre que le *Kohen* lui donne les instructions. Ceci, pour lui rappeler que dans tous les domaines, il convient de poser ses questions au Rav.

La grandeur des Grands

Cette nécessité de consulter un Rav est-elle limitée aux sujets de *Halakha* ou est-elle générale ?

Ce fut une fois le sujet de discussion entre un homme et Rav Avigdor Miller : "Je me soumetts à l'opinion des *'Hakhamim*, les Grands de la génération dans les domaines religieux, mais dès lors que cela touche à la médecine, c'est différent, non ? Et n'en est-il pas de même pour la politique ?

- Hachem nous enjoint d'écouter tout ce que les *Guédolim* nous disent. C'est eux qui vous diront d'aller chez un médecin pour vous faire soigner. Il n'y a pas de limite à leur domaine de compétence.

Si un Grand vous dit de ne pas aller chez le médecin, n'y allez pas. Il ne vous le dira pas, bien sûr, puisque la Torah elle-même incite à aller consulter un médecin. Sachez qu'un *Gadol* sera très précautionneux quant à ce qu'il dira et ce qu'il ne dira pas. Comprenez bien ! Il n'existe aucun domaine dans lequel il n'a pas le droit de se prononcer. Il faut répéter cette phrase jusqu'à ce qu'elle entre bien dans notre esprit. Si nous voulons réussir dans la vie – pas seulement en tant que Juifs, mais en tant qu'êtres humains –, nous devons prendre conseil auprès de personnes compétentes. Et qui est compétent pour le peuple juif ? Ce sont les *Guédolé Israël* !"

La méthode du Rav

Rav Miller voulait montrer qu'aucun sujet ne dépasse le *Gadol*. Il est fort probable qu'il enjoindra à quelqu'un d'aller consulter un médecin ou un spécialiste dans un certain domaine, mais un *Talmid 'Hakham* est conscient des myriades de facteurs liés aux questions du quotidien, y compris la santé, le lieu de résidence, les écoles où inscrire ses enfants, l'emploi qu'il convient de choisir, la façon de réagir avec autrui, la façon de pratiquer la charité, etc.

Cela ne signifie pas qu'il ne faut pas user de bon sens et qu'il convient de poser des questions à tort et à travers.

Souvent, le Rav encouragera l'individu à déduire la réponse, à prendre sa décision en l'aidant parfois à réfléchir correctement.

Parfois, il ira jusqu'à dire à la personne qu'elle n'a pas besoin de poser une telle question. Mais il n'empêche, surtout dans les domaines importants et même ceux qui ne sont pas directement liés à la *Halakha*, qu'il est vivement conseillé d'être guidé par la Torah. C'est certes un équilibre délicat à trouver, mais avec du temps et des efforts, on y arrive.

Puissions-nous mériter d'intérioriser cette leçon !

Rav Yehonathan Gefen



Programme AVOT OUBANIM

Parachat Tazria Métsora 5783



1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique



1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés



1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner



1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux



Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔍 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

Torah, chapitre 12, verset 6

PARACHA

Cette année, comme souvent, la *Paracha* de *Tazria* est lue avec celle de *Métsora*.

Ces deux *Parachiot* parlent essentiellement de l'**interdiction de dire du Lachon Hara'**, et des **graves conséquences de sa transgression**.

Cependant, le début de la *Paracha* parle notamment des *Korbanot* (sacrifices) qu'une dame devait apporter à la fin de la période de purification qui suit son accouchement.

Le *Passouk* dit : "Et lorsqu'elle aura terminé ses jours de purification, pour un garçon ou pour une fille, elle amènera un mouton âgé d'un an (*Ké vess Ben Chénato*) pour un **Korban 'Ola**, et une jeune colombe ou une tourterelle pour un *Korban 'Hatat*."

La vraie traduction des mots "*Ké vess Ben Chénato*" est "mouton dans son année".

En effet, la *Guémara* (*'Erkhin* 18b) explique que la Torah parle ici d'un **mouton qui est dans sa propre année**, et pas d'un mouton qui a un an dans le compte du monde.

Suite page suivante

PARACHA SUITE

Car dans le compte du monde, lorsqu'on dit qu'un mouton a un an, c'est qu'il a déjà vécu plus d'un an. Or là, la Torah parle d'un **mouton qui se trouve encore dans la première année de sa vie.**

? Le Éven 'Ezra demande : d'où la *Guémara* sait-elle cela ? Habituellement, la traduction des mots "Kévev Ben Chénato" est "mouton âgé d'un an" !

Rav Yéhochou'a Leib Diskin répond qu'il s'agit forcément d'un mouton qui est dans sa première année, et pas d'un mouton d'un an. Car une autre *Halakha* nous dit qu'un mouton qui a moins de huit jours ne peut pas être offert en *Korban*. Or si "Kévev Ben Chénato" voulait dire "mouton âgé d'un an", on n'aurait pas besoin de cette *Halakha* (puisque un mouton âgé d'un an a forcément plus de huit jours !).

Choul'han 'Aroukh, chapitre 489, Halakha 7 et 8

HALAKHA



Le *Choul'han 'Aroukh* dit que si un homme a oublié la **Brakha du 'Omer le soir**, il devra compter le 'Omer le lendemain, sans **Brakha**.

Le *Michna Beroura* explique que de nombreux décisionnaires pensent que le compte du 'Omer peut se faire même le jour. Et bien que la *Halakha* ne soit pas comme eux, on peut tenir compte de cette opinion pour **rattraper un oubli de la veille**, afin de pouvoir continuer à compter, les jours suivants, avec *Brakha*.

Le *Kaf Ha'haim* dit qu'en raison de cette *Halakha*, de nombreuses communautés ont l'habitude, à la fin de la prière du matin, **de compter le 'Omer sans Brakha** : le *Chalia'h Tsihour* compte à voix haute, et **la communauté répète après lui**. Cela permet à ceux qui auraient oublié de compter le 'Omer le soir précédent de se rattraper.

Le *Biour Halakha* explique que cette *Halakha* concerne aussi celui qui ne sait plus s'il a compté le 'Omer ou pas : **dans le doute, il le compte sans Brakha**. Et ainsi, il est sûr qu'il n'est pas resté un jour entier sans compter.

Dans la *Halakha* suivante, le *Choul'han 'Aroukh* dit que si, par contre, **on a oublié de compter le 'Omer pendant un jour entier, on ne peut plus continuer à le compter avec**

Brakha ; on continuera à le compter sans *Brakha*.

Toutefois, dans ce cas-là, il est conseillé de demander à quelqu'un (au *Chalia'h Tsihour*, par exemple) **de nous acquitter de la Brakha**, afin d'être considéré comme l'ayant récité. Et on répondra Amen à cette *Brakha*, avec l'intention de s'en acquitter.

Si on ne sait plus si, un jour, on a compté le 'Omer ou pas, on peut continuer à le compter avec *Brakha*. Car il y a, dans ce cas-là, un **Sfek Sféka** (un doute dans le doute) :

- peut-être qu'on a compté le 'Omer et qu'on ne s'en rappelle pas ;
- et même si on ne l'a pas compté, peut-être que la *Halakha* est comme les décisionnaires qui disent que chaque jour de compte du 'Omer est une *Mitsva* en soi (alors que d'autres décisionnaires considèrent **l'ensemble du compte du 'Omer comme une Mitsva unique**) et que, par conséquent, si on a raté un jour, on peut continuer à compter le 'Omer avec *Brakha*.



MICHNA

Cette *Michna* trace la **trame de la transmission de la Torah**.

Elle nous dit que :

- Moché *Rabbénou* a reçu la Torah du Sinaï et l'a transmise à Yéhocou'a ;
- Yéhocou'a l'a transmise aux anciens ;
- les anciens l'ont transmise aux prophètes ;
- les prophètes l'ont transmise aux membres de la grande assemblée.

Un élève du *Gaon* de Vilna explique que **cette transmission est caractérisée par la 'Anava** (l'humilité). En effet :

- au sujet de Moché *Rabbénou*, la Torah témoigne qu'il était **l'homme le plus humble**. Cela lui a **permis de recevoir la Torah** (d'ailleurs, sur le mont Sinaï, qui était la plus modeste des montagnes) ;
- Yéhocou'a était aussi très humble.

En effet, lors de l'épisode des explorateurs, Yéhocou'a s'appelait Hoché'a ; et c'est Moché *Rabbénou* qui a ajouté un *Youd* à ce prénom (qui est alors devenu "Yéhocou'a"). Et le *Targoum* a expliqué que lorsque Moché *Rabbénou* a vu la grande humilité de Yéhocou'a, il lui a changé son nom. La *Guémara* (*Erkhin*, p.15) dit : "Que doit faire un homme pour ne pas en venir à dire du *Lachon Hara'* ?

Cette Michna nous rappelle donc l'importance de la modestie, qui permet d'accéder à des niveaux spirituels particulièrement élevés.

S'il est un *Talmid 'Hakham* (érudit en Torah), il doit **s'occuper de l'étude de la Torah**. Et si c'est un ignorant, il doit se rabaisser." Or nous voyons que Yéhocou'a était un très grand *Talmid 'Hakham*, puisque la Torah nous dit qu'il ne bougeait pas de la tente. Par conséquent, grâce à son étude de la Torah, il avait la **force d'échapper au Lachon Hara'** que les explorateurs allaient dire sur la terre d'Israël ! Cependant, il ne s'est pas contenté de la force de son étude. Il a aussi développé une humilité exceptionnelle. Il avait donc entre les mains ces deux forces. Mais Moché *Rabbénou* a quand même ajouté un *Youd* à son prénom, pour prier : "**Qu'Hachem le sauve du mauvais conseil des explorateurs !**"

- les anciens étaient tous **extrêmement modestes**. Une des preuves à cela, c'est qu'ils ont vécu très longtemps ; or seul celui qui est modeste peut avoir une si longue vie ;
- les prophètes étaient, aussi, tous très modestes ; en effet, la *Guémara* (*Nédarim* p38) dit que **la Présence divine ne réside que chez celui qui est modeste** ;
- les gens de la grande assemblée, pour avoir pu atteindre une telle stature et une telle promotion, étaient aussi, forcément, des gens modestes.

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Michlé, Chapitre 28, verset 13

Dans ce passage, le roi Chlomo déclare : "**Quiconque cache ses fautes ne réussira pas. Et celui qui reconnaît et qui abandonne sera pris en pitié.**"

Ce *Passouk* parle aussi bien des **fautes envers Hachem que de celles envers son prochain**.

Celui qui passe son temps à nier ses fautes, à dire "Je n'ai rien fait ! Ce n'est pas moi !" ne réussira pas à cacher indéfiniment sa faute.

Le *Ralbag* confirme cette idée en disant : "Celui qui, lorsqu'il y a une enquête, cherche à nier ses torts, à ne pas reconnaître qu'il est l'auteur de telle faute ou telle erreur, ne réussira pas. Car l'enquête finira par révéler sa culpabilité. Il sera alors couvert de honte, et **sa**

réussite s'écroulera. Par contre, celui qui reconnaît avoir fait une faute et qui s'engage sincèrement à ne plus la recommencer sera **pris en pitié par Hachem et par les hommes**."

Le *Malbim* dit que celui qui passe son temps à cacher ses fautes ne réussira pas à les cacher indéfiniment. Un jour, elles seront **publiquement révélées**. Et personne n'aura pitié de lui, car tout le monde verra qu'il ne les regrette pas du tout, et qu'il voulait juste les cacher aux yeux des gens, bien qu'Hachem sache la vérité.



HISTOIRE



Dans ces deux *Parachiot* qui nous parlent de la *Avéra de Lachon Hara*, il est bon de rappeler un principe bouleversant, révélé par le *Hovot Haléavot* : "Lorsqu'une personne dit du *Lachon Hara* sur son prochain, **toutes les Mitsvot qu'elle a faites passent dans le compte de son prochain, et toutes les Avérot que son prochain a faites passent chez elle.**"

Il est connu que *Rabbi* Yossef Karo avait un **ange qui lui apparaissait régulièrement** pour lui enseigner la Torah. Une fois, des gens se sont mal comportés avec *Rabbi* Yossef Karo (ils l'ont insulté, ont dit du mal de lui etc...), et *Rabbi* Yossef Karo en a été très peiné. Le soir, l'ange a dit à *Rabbi* Yossef Karo : "Sache qu'à travers leurs comportements, ces gens ne t'ont causé aucun mal. **Au contraire ! Dans le Ciel, ceci t'a fait beaucoup de bien !** Car toutes les *Mitsvot* qu'ils ont pu faire tout au long de leur vie sont passées dans ton compte !"

Voici une histoire réelle qui illustre ce principe :

Il y a plus de 20 ans, une **grève des éboueurs** a eu lieu à Bné Brak. Rav Zilberstein (un Rav de cette ville) a alors demandé à tous les gens de son quartier de **ne plus jeter les poubelles dehors**. Car Bné Brak est une ville où il y a beaucoup de chats. Et si ces derniers voient des sacs accumulés, ils vont les éventrer, tous les déchets vont se répandre par terre, et les passants vont alors risquer de glisser. **Il a fait acheter des sacs-poubelle solides** et de bonne qualité, et les a fait distribuer dans les maisons afin que les déchets de ce quartier soient **hermétiquement fermés**.

Après deux semaines de grève, **les sacs s'empilaient dans les maisons**. Certaines familles remplissaient un sac par jour ; d'autres, plus encore. Mais une famille dans laquelle il y avait, *Bli Ayin Hara*, 16 enfants accumulait **chaque jour huit sacs-poubelle** ! Les balcons et la

maison étaient pleins ; il n'y avait plus de place où les stocker. Et il était **hors de question de les mettre dehors**, puisque le Rav l'avait interdit.

Le papa avait un ami qui avait une camionnette, dans laquelle il transportait des marchandises. Lorsqu'il a dit à son ami qu'il n'y avait plus de place chez lui, l'ami lui a proposé : "Mettons tous ces sacs dans ma camionnette !"

90 sacs-poubelle ont été chargés et l'ami les a amenés dans un quartier peu recommandable (fréquenté par des voyous, voleurs etc...). Il a ouvert sa camionnette, s'en est éloignée et l'a observée de loin, en se cachant. Quelques minutes plus tard, des gens ont commencé à tourner autour de la camionnette et à observer. Une Jeep noire est arrivée, et trois personnes en sont descendues. Très rapidement, elles ont **transféré tout le contenu de la camionnette dans leur Jeep**, et sont reparties à toute vitesse. Il est probable qu'à l'endroit où les voleurs entreposaient les objets volés, ils aient ouvert les fameux sacs, et aient été très surpris de leur contenu !

Cette histoire, dans laquelle les voleurs n'ont fait que s'emparer des poubelles du maître de maison, rappelle le principe énoncé par le *Hovot Haléavot* : "Celui qui dit du *Lachon Hara*, ses *Mitsvot* passent chez celui dont il a parlé, et les *Avérot* de ce dernier viennent chez lui." Car **le *Lachon Hara* est vraiment comparable à des poubelles...**

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elh'anan Moche Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :

☎ 01 77 50 22 31

📞 +972 54 679 75 77

✉ avotoubanim@torah-box.com



Histoire vécue : Mon combat, à 17 ans...

Ce n'est que le 24 décembre 2020 que le Dr Ya'akobi arrive dans ma chambre avec 4 autres docteurs et une psychologue. Le diagnostic tombe alors, confirmant nos craintes...



Je m'appelle Jordana Brami, j'ai fait ma 'Aliya de Marseille en 2011. A cette époque, je suis en terminale. Dernière année d'école ! Après ce sera l'armée ! Je veux tellement rentrer chez les Magav ! Et après, études de médecine si D.ieu veut. Un beau programme non ?

Une grosseur suspecte

Le 22 novembre 2020, ma mère rentre dans ma chambre alors que je suis en train de réviser. Elle remarque que mon cou est enflé. Je n'ai rien remarqué moi-même mais elle envoie 2 photos de mon cou à notre médecin. Il nous envoie faire une échographie.

Le dimanche suivant, au centre d'imagerie médicale de 'Hadera, la technicienne commence à explorer mon cou.

Elle est perplexe : elle voit quelque chose mais ne peut pas vraiment se prononcer. Elle nous conseille un médecin à Assuta, Tel Aviv. Nous prenons rendez-vous pour le lendemain.

Le médecin consulté nous confirme alors ce que nous craignons : il s'agit d'une tumeur. Dans la foulée, nous prenons rendez-vous également avec un oncologue spécialiste. Ma mère et moi restons optimistes.

Après son examen, l'oncologue nous envoie effectuer une biopsie. Cela n'augure rien de bon. Seulement entretemps, la tumeur enfle et c'est de plus en plus visible. Mes copines commencent à poser des questions. Je commence à ressentir une gêne respiratoire. Et toujours pas de résultat de la biopsie.

Le Chabbath du 12 décembre 2020, je dis à mes parents que j'ai du mal à respirer et que je n'arrive pas à avaler. À partir de là, les examens n'arrêtent pas : scanner, TEP-scan, IRM, opération biopsie, ponction lombaire. Je dois faire tous ces examens à jeun et je ne passe pas avant 13-14h ! La ponction lombaire me laisse avec un mal de tête terrible pendant 3 à 4 jours. On me donne de la morphine qui m'assomme mais me soulage. En attendant, le diagnostic n'arrive toujours pas.

Le diagnostic tombe

Ce n'est que le 24 décembre 2020 que le Dr Ya'akobi arrive avec 4 autres docteurs et une psychologue. Le diagnostic tombe alors : la tumeur est un lymphome qui a certes disparu grâce à un traitement agressif administré entre-temps, mais ma moelle osseuse est touchée : c'est donc aussi une leucémie. Un double cancer de type rare. Le docteur nous informe qu'ils ont



consulté d'autres hôpitaux aux États-Unis pour établir le meilleur protocole.

Je commence à pleurer. Je parle avec D.ieu : pourquoi, Hachem ? Qu'ai-je fait de mal ? Je m'endors en pleurant et le soir même, je commence ma première séance de chimio. C'est le début du premier protocole. Il y en aura six.

Motsaé Chabbath, les premiers effets secondaires apparaissent : nausées, vomissements... Après avoir fini la semaine, mon système immunitaire est à zéro. Je développe de la mucite puis de l'herpès dans la bouche. Les douleurs sont terribles. Je me retrouve au lit pendant une semaine sans parler, manger ni boire. Je suis connectée à une perfusion automatique de morphine pour les douleurs. Les trois premiers cycles se passent ainsi, avec beaucoup de douleurs...

Sans cheveux, triste

Après la première chimio, les cheveux commencent à tomber doucement sur la brosse à cheveux, le coussin... jusqu'à qu'ils se détachent complètement ! Pas le choix : il faut raser. Un coiffeur vient dans la chambre. En quelques secondes, mes cheveux sont jetés à la poubelle. Dès qu'il sort de la chambre, je me lève pour me regarder dans le miroir et fonds en larmes.

Pendant toute cette période, je suis en colère, triste. Je fais à peine Chabbath, pas de *Téfilin* non plus. Pourquoi Hachem me fait-Il endurer toute ces souffrances ? D'ordinaire active et sportive, je perds ma coordination, je ne sais pas marcher. Je reçois une canne de l'association *Ezer Mizion* pour m'aider à la maison. C'était la chose la plus embarrassante qui puisse m'arriver, j'ai terriblement honte de l'utiliser.

La maison me manque, je pense à mes sœurs. La maladie a tout chamboulé, mes parents travaillent à peine pour s'occuper de moi. Mon père et moi sommes très proches ; il prend très mal ma maladie et tombe en dépression. Ma mère se montre plus forte et avance... Déjà deux cycles de chimio finis ! Ils ont souffert

énormément. Mes sœurs se sentent très seules et délaissées et je m'en veux énormément !

'Am Israël en action

Parallèlement, une formidable chaîne de *Téhilim* se met en place en Israël, en France et aux États-Unis. La famille, les amis se mobilisent : ma grand-mère lit *Mizmor Létođa* tous les jours en phonétique, mon grand-père met les *Téfilin*, ainsi qu'un cousin. La tante de ma mère organise la lecture d'un livre de *Téhilim* par jour. Il y en a eu 104 !

Un matin, après la 4^{ème} chimio, je me rends à l'hôpital pour une visite de contrôle avec mon père. Lorsque la médecin arrive, mon père lui demande où l'on en est au niveau du cancer. Elle nous regarde et nous répond : "Il n'y a plus de cancer ; les examens sont complètement normaux".

Mon père et moi nous regardons et fondons en larmes. À ce moment, tout change. Je prends sur moi des *Mitsvot* comme réciter *Acher Yatsar*, *Nétilat Yadaïm*, la prière du matin, les *Téhilim* pour remercier Hachem du miracle. Il faut bien sûr finir les deux derniers cycles de chimio, mais ils sont plus *soft*, les effets secondaires sont moins durs et je suis plus souvent à la maison.

J'ai achevé mes 6 cycles de chimio *Baroukh Hachem* le 6 juin 2021, après avoir fini tous mes examens du Bac pendant les traitements.

Ces six mois de maladie ont été très durs physiquement et moralement, mais ils ont apporté aussi beaucoup de *Brakhot* à moi et à ma famille.

Je disais au début que je me rêvais en uniforme de *Magav*, je suis sûre qu'Hachem m'a envoyé la maladie pour me sauver la vie.

La maladie m'a appris à prendre du recul. Il ne faut rien prendre pour acquis et chaque nouveau jour est un cadeau d'Hachem ! Aujourd'hui, je continue à dire merci chaque jour. J'apprends et j'avance ! Merci mon D.ieu pour ce miracle !

Témoignage reçu de Jordana Brami

1. Le maquereau est-il cachère ?

> Oui, bien qu'après sa pêche, ce poisson perd ses écailles.

2. Musique permise pour la Hiloula de Rabbi Méïr Ba'al Haness ?

> Non, interdit d'en écouter jusqu'à la Hiloula de Rabbi Chim'on Bar Yo'hai, 4 jours après. Rabbi Méïr Mazouz rapporte que certains ont la coutume d'écouter de la musique ce jour-là, dans le cadre d'une Hiloula organisée (Mékor Nééman I, 484).

3. Prendre des cours de guitare pendant le 'Omèr, permis ?

> Non si c'est pour le loisir, car il y a une interdiction à cette période de se réjouir. Si c'est en vue d'en faire un métier, c'est permis (Iguérot Moché, Ora'h 'Haïm III, 87).

Hiloula du jour

Ce mercredi 28 Nissan (19/04/23) tombe la Hiloula du Rav Avigdor Miller. Il fut au XX^{ème} siècle un rabbin américain de grande importance, auteur et conférencier.

Il fut enseignant, rabbin et directeur spirituel de la Yéchivat Rabbi 'Haïm Berlin affilié au mouvement du Moussar et dans la tradition de la célèbre Yéchiva de Slabodka.

N'oubliez pas d'allumer une bougie en son honneur afin qu'il prie pour vous.

**Une perle sur la Paracha**

La Paracha de Métsora' traite des maux qui touchaient les personnes qui proféraient de la médisance. Elle s'ouvre sur les mots : "Ceci sera la loi de celui atteint de Tsara'at etc." (Vayikra 14, 2). L'auteur du Bné Chlomo fait remarquer que le terme מצורע ("celui atteint de la Tsara'at") a la même valeur numérique que celle de גאות, qui signifie "orgueil". En effet, c'est l'orgueil qui est la cause des plaies corporelles qui touchent l'homme. Pour s'en prémunir, l'homme devra travailler son humilité - שפל in hébreu, terme qui a la même valeur numérique que celle de בזאת ("Ceci sera la loi...") !

Les lois du langage

Le 'Hafets 'Haïm nous enseigne qu'il est interdit de croire à des paroles dénigrantes même si elles ont été émises en présence de la victime.

Il en est de même lorsque la personne incriminée se tait et ne nie pas les faits qui lui sont reprochés bien qu'en général, elle s'empresse de protester pour défendre sa réputation.

LE DOSSIER DE LA SEMAINE

VÉRACITÉ DE LA TORAH



Si la science est incapable de faire la démonstration de la véracité du texte biblique, voyons ici si nous-mêmes sommes capables de démontrer que la Torah dit vrai.

La Torah dit vrai? Vous direz: la question est superflue. Il est vrai que pour certains, la réponse peut paraître évidente, mais cela n'empêche pour autant de nous interroger. C'est ainsi que nos Sages ont toujours étudié.

Poser des questions afin de mieux comprendre est une démarche légitime. Par ailleurs, cette enquête devrait nous aider à argumenter et savoir quoi répondre à ceux qui douteraient encore de la véracité du texte biblique.

VÉRACITÉ DE LA TORAH

La sortie d'Égypte et le don de la Torah ne peuvent pas avoir été inventés

600 000 hommes, sans parler des femmes et des enfants, étaient présents au moment de la sortie d'Égypte et du don de la Torah. Aucun d'entre eux n'a jamais contesté ces faits. Même Kora'h, qui s'est opposé à Moché Rabbénou de manière véhémente, n'a à aucun moment remis en cause le fait qu'il avait reçu la Torah au mont Sinaï. Chaque année, le peuple juif raconte le récit de la Sortie d'Égypte à ses enfants la nuit du Séder et personne n'a jamais contesté les miracles qui l'ont accompagnée.

Il ne manquait pourtant pas de contestataires dans le peuple juif durant la traversée du désert et après que Yéhochoua' ait pris la relève. Pourtant jamais, au grand jamais, ces gens-là, très proches dans le temps de la Sortie d'Égypte et de la Révélation du Mont Sinaï, n'ont remis en question le narratif de la Torah.

Lors d'un colloque qui s'est tenu, deux scientifiques ont émis l'hypothèse que l'éruption du volcan Santorin en Grèce, en l'an 1600 avant l'ère actuelle, pourrait expliquer tous les miracles de la sortie d'Égypte. Une hypothèse saugrenue, direz-vous. Certes, mais pas pour tout le monde. Selon les spécialistes, l'éruption de ce volcan aurait été terrible au point que son impact aurait été ressenti à des milliers de km à la ronde. Il se serait dégagé du volcan un nuage de cendres tel qu'il aurait pu parcourir les 700 km

qui séparent ce volcan de l'Égypte pour venir teindre en rouge les eaux du Nil ! Ce même nuage aurait pu provoquer aussi la plaie de l'obscurité, la grêle, et ainsi de suite. Si nous poursuivons leur explication fantaisiste, ils soutiennent que cette perturbation météorologique aurait troublé l'équilibre écologique et entraîné l'invasion de criquets. Le bétail aurait lui aussi souffert de ce cataclysme et aurait été terrassés pas des maladies mortelles.

« Même Kora'h, qui s'est opposé à Moché Rabbénou de manière véhémente, n'a à aucun moment remis en cause le fait qu'il avait reçu la Torah au mont Sinaï. »

Les hommes n'auraient pas été épargnés par cette catastrophe naturelle, surtout parmi les premiers-nés qui sont tous morts (?!). Dans la foulée, l'éruption du volcan expliquerait selon eux la formation de la nuée de feu qui indiquait au peuple

juif le chemin à suivre la nuit dans le désert, et même l'ouverture des eaux de la Mer Rouge.

Il n'est pas nécessaire d'être un grand talmudiste pour comprendre que cette théorie est délirante et ne tient pas la route. Remarquons au passage que ces scientifiques auraient très bien pu remettre en cause l'existence des phénomènes miraculeux qui ont accompagné le peuple juif lors de la sortie d'Égypte, or ils ne l'ont pas fait.

Passons maintenant à leurs explications. En aucun cas leur théorie ne peut expliquer le fait qu'il s'est écoulé le même intervalle de temps entre chaque plaie. Elle ne permet pas de comprendre comment Moché Rabbénou pouvait savoir à l'avance quelle plaie allait s'abattre sur l'Égypte au point

VÉRACITÉ DE LA TORAH

d'en avertir Pharaon. Les effets du grand vent consécutif à l'éruption du volcan auraient dû être immédiats, or l'ouverture de la Mer Rouge a eu lieu un an après le début des plaies. Disons que le cataclysme naturel aurait décimé la population, mais pourquoi uniquement les premiers-nés Egyptiens ?

On aurait très bien pu lever tous les problèmes que soulève cette théorie en admettant que le Créateur a provoqué l'éruption du volcan et utilisé ce phénomène prétendument naturel pour exécuter Son plan d'attaque de l'Egypte en dix plaies. Si l'on admet que D.ieu gère le monde, alors tout peut se passer à l'heure voulue, et s'arrêter au moment fixé. Le problème est que la science n'admet pas l'existence de D.ieu, ce qui fait qu'elle est prise à son propre jeu. Elle ne considère en effet

que ce que l'homme peut connaître par l'observation et tout ce qui est au-delà de la compréhension humaine ne peut pas rentrer dans son système.

Après avoir vu que la science est incapable de faire la démonstration de la véracité du texte biblique, voyons maintenant si nous-mêmes sommes capables de démontrer que la Torah dit vrai.

Dans les actes de nos ancêtres sont déjà inscrits les actes de leur descendance

Le Midrach nous dit que la Torah rapporte en détails les actes des ancêtres car ils constituent des signes prémonitoires de ce qu'il adviendra dans l'histoire du peuple juif. Le Ramban écrit à ce sujet : "Je vais te livrer une règle

Vous envisagez d'acquérir un bien en Israël?

L'achat d'un appartement est unique!
Sécurisez - le par votre avocat de confiance.

Notre compétence
est votre sécurité.

Maître Rina Tova Bouskila

Bait vagan 60, Jerusalem

058-3220984

bouskilart.adv@gmail.com

VÉRACITÉ DE LA TORAH

générale sur le verset décrivant l'un des déplacements d'Avraham notre ancêtre en Terre sainte, qui te permettra de comprendre l'ensemble des *Parachiot* suivantes, concernant Avraham, Its'hak et Ya'akov. C'est un grand principe, énoncé de manière brève par nos Maîtres, de la manière suivante : tout ce qui arrive aux ancêtres est un signe pour leur descendance. Et c'est la raison pour laquelle les versets choisiront de décrire par le menu les déplacements, les creusements de puits et les autres détails [de la vie de nos ancêtres], au point que le lecteur peut en arriver à penser qu'il s'agit d'informations superflues, sans intérêt. Le fait est que toutes viennent apporter des indications sur le futur. Lorsqu'un événement arrive à l'un de nos trois ancêtres, il sera possible d'en déduire ce qui est prévu pour leur descendance... C'est la raison pour laquelle Dieu a amené Avraham en Terre sainte et lui a fait vivre un certain nombre d'événements qui se reproduiront avec sa descendance. Comprends bien cela."

Voyons donc, à l'aide de quelques exemples, comment les actes des descendants étaient déjà inscrits dans ceux de nos ancêtres.

Le premier déplacement d'Avraham fut pour le sud d'*Erets Israël*, dans le territoire qui sera l'héritage de la tribu de Yéhouda. C'est elle aussi qui sera invitée à être la première à combattre le Cananéen. Cette primauté présageait déjà le fait que la royauté sera donnée à la tribu de Yéhouda.

Lors de la descente d'Avraham en Egypte du fait de la famine, Sarah fut l'objet de la convoitise de Pharaon et Avraham sortit de cette affaire avec beaucoup de cadeaux. Or, bien plus tard, les enfants de Ya'akov devront eux aussi descendre en Egypte à cause de la famine et là encore, leurs filles seront convoitées comme le dit le *Midrach*, et ils sortiront d'Egypte avec les cadeaux des Egyptiens.

«Lorsqu'un événement arrive à l'un de nos trois ancêtres, il sera possible d'en déduire ce qui est prévu pour leur descendance...»

Lorsque Its'hak descendit dans le pays des Philistins, il fut accueilli avec respect. Cela préfigurait ce qu'il s'est passé au moment de l'exil des enfants d'Israël en Babylonie après la destruction du Premier Temple. On sait en effet qu'ils seront pris comme princes et comme conseillers, avant d'obtenir l'autorisation de remonter en Terre sainte.

La Torah nous dit que Its'hak creusa trois puits. Ces trois puits présagent des trois Temples qui seront construits plus tard. Il faut ajouter que les noms mêmes qui furent donnés à ces trois puits inauguraient du sort qui sera celui de chacun de ces Temples.

Le fait que Ya'akov voulut rencontrer son frère 'Essav, qui pourtant avait de la haine pour lui, a été reproché par nos Sages. Or, on retrouve ce même comportement répréhensible à l'époque du Second Temple, lorsque les rois hasmonéens feront alliance avec les Romains pour qu'ils arbitrent les querelles intestines au sein de la famille royale, frayant ainsi le chemin à leur domination en *Erets Israël*.

VÉRACITÉ DE LA TORAH

D'autres commentateurs disent que cette rencontre entre les deux frères ennemis présage de la confrontation permanente dans l'Histoire entre les descendants de Ya'akov, le peuple juif et les descendants de 'Essav, la civilisation romaine et la civilisation occidentale qui en est l'héritière.

La Torah nous dit que Ya'akov, de retour de chez son oncle Lavan, se prépara à cette rencontre en envisageant trois stratégies possibles : fuir le danger, soudoyer par des cadeaux ou encore prier que tout se passe bien. Or, ce sont les mêmes attitudes que le peuple juif a adoptées au long de tous les exils, face à ses oppresseurs.

Par ailleurs, la Torah nous enseigne que les enfants de Ya'akov ne sont pas venus tous ensemble ; de manière à ce que, dans le cas où une partie tomberait sous les coups de 'Essav, l'autre partie eût la vie sauve. Nos Sages précisent que Ya'akov agit ainsi pour que sa descendance ne tombe jamais tout entière entre les mains de ses ennemis.

Il savait que les descendants de son frère allaient opprimer durant toute l'Histoire notre peuple, que ce soit sur le plan économique ou sur le plan physique, mais qu'aussi, il arriverait parfois qu'ils auraient pitié de nous et nous accueilleraient à bras ouverts.

Cela fut la réalité durant tout l'exil du peuple juif dans les pays sous domination des héritiers spirituels de 'Essav. Les Juifs furent rejetés de partout, de France, d'Espagne et d'ailleurs, or à chacune des expulsions, il s'est trouvé d'autres pays pour les accueillir, comme la Pologne ou les Pays-Bas.

Le 'Hafets 'Haïm, la grande autorité rabbinique d'avant-guerre, prédit le malheur qui allait s'abattre sur le peuple juif, mais il tirait de l'enseignement de Ya'akov la conviction que les juifs séfarades et ceux vivant en *Erets Israël* sortiraient miraculeusement indemnes de la Shoah, ce qui fut le cas.

La confrontation entre Israël et Edom

Cela fait deux millénaires que les héritiers de 'Essav dominent le monde, qu'ils sont à la tête des superpuissances. Ce fait s'inscrit aussi dans le plan de la Torah, il est dans le sillon de l'histoire de la famille avrahamique, après la naissance des deux fils de Its'hak, Ya'akov et 'Essav.

Le monde vit sous l'empreinte de l'évolution de ces deux jumeaux jusqu'à ce jour, et l'avenir risque fort d'être encore plus fortement marqué par l'histoire interne de cette famille, avec un grand affrontement entre les forces de Essav et d'Ichmaël, puis le retour d'Israël à la tête du monde, avec la venue du Messie. Essayons donc de comprendre à la lumière de nos Sages pourquoi la confrontation entre Edom et Israël fut de tout temps la plus dominante.

Les autres peuples qui ont précédé Avraham furent témoins du fait que le Créateur choisit Avraham pour être le père du peuple juif. De ce fait, ils ne remirent jamais en question son élection et son droit sur sa terre.

Du reste, il en est de même des peuples s'inscrivant dans la filiation d'Avraham, qui ne jalourent pas la descendance de Its'hak et lui font preuve de respect.

VÉRACITÉ DE LA TORAH

Même Ichmaël, le demi-frère de Its'hak, accepta que l'élection de la descendance d'Avraham passe par son frère Its'hak.

Ce n'est qu'avec 'Essav, le vrai frère de Ya'akov, que la situation va changer. 'Essav considère qu'il devrait dominer son frère, d'abord parce qu'il est le premier-né et que par ailleurs il se sent lésé d'avoir été dépossédé du droit d'ainesse par la ruse son frère Ya'akov, et par là de l'héritage d'Erets Israël.

Or la Torah nous enseigne que ce renversement de situation s'imposait. La Guémara affirme que le Créateur n'a pas permis à 'Essav d'accomplir ses desseins, de peur qu'il n'en vienne à détruire le monde entier. Cette volonté divine est ce qui empêche la "Guèrmamia d'Edom", à savoir l'Allemagne d'aujourd'hui, d'achever son projet diabolique.

Il en ressort que la lutte entre les deux frères décrite dans la Torah présageait de l'affrontement continu entre Israël et les nations occidentales tout au long de l'Histoire. L'axe central de l'histoire du peuple juif tourne autour de l'affrontement en Israël et Edom, quand l'un domine, l'autre chute, et inversement, à l'image de l'affrontement permanent entre les frères jumeaux.

Le peuple d'Edom, les Edomites, vécurent dans la région du Moyen-Orient depuis la formation de ce peuple, et jusqu'à la fin de la période du Second Temple. Son domaine était situé autour du mont Sé'ir, du nom du beau-père de 'Essav, dans le sud de la mer Morte. Les enfants d'Israël essayèrent un refus églant de la part de cette nation-sœur

lorsqu'ils firent la demande de pouvoir pénétrer en Terre sainte en passant par leur territoire. La Torah nous dit que les rois régneront dans le pays d'Edom tant qu'il n'y aura pas de roi qui régnera en Israël. L'histoire le confirmera. En effet, la disparition de leurs monarques coïncide avec le moment où un roi est nommé en Israël.

Le roi David, par la suite, a tenu à mettre Edom sous la coupe de gouverneurs qui les empêchèrent d'avoir des rois. Cette situation se maintint jusqu'au roi Yéhoachafat.

« Même Ichmaël, le demi-frère de Its'hak, accepta que l'élection de la descendance d'Avraham passe par son frère Its'hak. »

Plus tard, à cause des égarements du roi Yéhoram, Edom fit sécession et se donna un roi. Pendant tout le reste de la période du Premier Temple, Edom continuera à avoir ses rois et jouira de la suprématie étant donné que le mérite

d'Israël n'étaient plus suffisant pour empêcher qu'Edom ait un roi.

Cependant, durant la période du Second Temple, il fut un temps où Edom fut à nouveau soumis à Israël. En effet, on sait qu'au temps du roi Hirkanos, les gardiens de Jérusalem étaient des Edomites et on les avait convertis et circoncis, comme on doit le faire pour les esclaves. Lors de la prise de Jérusalem à la fin du Second Temple, les Edomites auront le dessus et ne se porteront pas au secours d'Israël. Il ressort de là que durant toute la période où Dieu nous accorda la puissance, le peuple d'Edom était sous notre emprise. Lorsque nous avons commencé à fauter et à nous éloigner de notre sanctuaire, Edom s'est renforcé.

VÉRACITÉ DE LA TORAH

Le prophète 'Ovadia affirme que Edom gardera la suprématie sur le peuple juif jusqu'à ce qu'à ce qu'à la fin des temps, les descendants des Perses feront tomber Edom et la royauté reviendra en Israël. Yécha'yahou, bien avant le prophète 'Ovadia, avait déjà prophétisé la fin tragique d'Edom. Or, à son époque, Edom n'était qu'un petit peuple peu influent, qui ne justifie pas en ces temps-là une telle colère divine. Mais, si nous nous souvenons qu'Edom, c'est en fait l'Occident, et que l'Allemagne et l'Espagne en font partie, la prophétie de malheur de Yécha'yahou prend aujourd'hui tout son sens.

Les prophéties de la Torah se réalisent

Il existe de nombreuses prophéties dans la Torah qui furent proférées à un certain moment, et dont la réalisation

ne fut effective que bien plus tard. Le prophète prend donc le risque d'être démenti puisqu'il ne sait pas au moment où il parle si ses paroles seront suivies d'effet. Mais, en fait, le prophète ne fait que dévoiler la parole divine or, comme le dit le prophète Yecha'yahou, Dieu connaît les générations avant qu'elles n'existent.

Des centaines de peuples et de tribus sont apparues sur la scène de l'Histoire durant les cinq derniers millénaires. La plupart d'entre eux ont disparu sans laisser de traces. Que sait-on encore de la civilisation des Akkadiens ou des Iduméens, ou même des Gaulois ?

Quelques restes archéologiques ont permis de retrouver leurs traces, mais notre connaissance à leur propos est très limitée. Cela a été le cas de la plupart des peuples de l'Antiquité. Même ceux

EVENEMENTS Torah-Box

ENTRÉE GRATUITE
COLLATION

lyar

Le Rock Hodech des Femmes

אני ופאך

Je suis Hachem ton guérisseur

DIMANCHE 23 AVRIL À 20H
Synagogue OHEL MOSHÉ Jérusalem
— 30 rehov Hapisga Bayit Vagan —

Le message du mois

Hanna Béhar
CORPS, NEFECH & NECHAMA
Ya-t-il un lien pour que j'aille mieux?

Le BA-BA du mois

LES LOIS DU 'OMER
PESSA'H CHÉNI
LAG BA'OMER

Rav Netanel **ARFI**

Pour la Réfoua chéléma de Yoél Ra'hamim ben Léa

Renseignements au **053 360 45 19**

VÉRACITÉ DE LA TORAH

qui se sont maintenus ont totalement perdu les valeurs traditionnelles qui étaient les leurs dans le temps.

Le peuple juif, en revanche, s'est maintenu. C'est un fait hors norme, et pourtant la Torah l'avait prédit. "Même alors, quand ils se retrouveront relégués dans le pays de leurs ennemis, Je ne les aurai ni dédaignés, ni repoussés au point de les anéantir, de dissoudre Mon alliance avec eux, car Je suis l'Eternel leur D.ieu !"

Le prophète Yirmiyahou vécut à une époque où la Babylonie était arrivée au firmament des grandes puissances et il prophétisa qu'elle allait détruire son pays, exiler son peuple et réduire à néant le Temple.

Mais en même temps, il savait que son peuple survivrait à cette épreuve sans précédent. Babylone, dit-il, ne sera plus jamais habitée, jusqu'aux dernières générations, personne ne s'y établira. Le prophète Yécha'yahou savait lui aussi que la victoire des Babyloniens ne serait pas définitive. Babylone, dit-il, la perle des royaumes, la gloire, l'orgueil des Chaldéens, sera comme Sodome et Gomorrhe, anéantie par l'Eternel.

La Torah nous assure de la pérennité du peuple juif même si elle sait qu'il sera dispersé en exil et que sa population sera considérablement affaiblie. Or, on sait qu'un peuple qui est dispersé et peu nombreux a peu de chance de survivre aux tribulations de l'Histoire. Cela n'empêche pas la Torah de dire sans hésitation que le peuple juif non seulement survivra, mais continuera à être porteur de ses valeurs.

La Torah prédit aussi que le peuple juif sera honni par les nations. Or, on sait que l'antisémitisme a régné sous tous les cieux, pour toutes les raisons du monde. Il fut un temps où les antisémites se déchaînaient parce que les Juifs étaient dispersés et ne pouvaient pas se défendre. Aujourd'hui, ils nous reprochent de vouloir dominer le monde. Aussi atypique et incompréhensible que soit ce phénomène, aussi imprévisible qu'il fût, la Torah l'avait prévu. Ce qui ne l'empêche pas d'être confiante dans l'avenir du peuple juif. Comme il est dit dans la *Haggada* de Pessa'h, ce n'est pas qu'un seul s'est levé contre nous pour nous exterminer, mais à chaque génération on cherche à nous anéantir et D.ieu nous sauve de leurs mains.

Un petit peuple comme le peuple juif ne devrait pas retenir l'attention du monde. Or, tout ce qui le concerne ne cesse de troubler le monde entier et d'accaparer la une des journaux. Là encore, ce n'est pas une surprise pour nos Sages. Quand la Torah nous dit : "Et tu deviendras l'étonnement, puis la fable et la risée", Rachi explique que l'on ne cessera pas de parler de nous, bien au-delà de notre importance numérique dans le monde.

En conclusion, le peuple juif présentait tous les défauts du monde et logiquement aurait dû disparaître.

La Torah prévoit toutes sortes de phénomènes qui auraient dû être fatals pour la vie d'une nation, mais en même temps, elle nous garantit l'immuabilité de notre peuple. Qui pouvait savoir tout cela, si ce n'est un prophète inspiré ?

Dossier Kountrass
revisité par Torah-Box



Le 'Omer et son immense potentiel spirituel

Au-delà de la souffrance que la mort de cette élite des élèves de Rabbi 'Akiva a pu provoquer au sein de notre peuple, la disparition de ces disciples exprimait surtout une autre douleur : celle de l'arrêt de l'enseignement de ce maître exceptionnel grâce auquel était diffusée toute la Torah orale.



La période qui sépare la fête de *Pessa'h* de celle de *Chavou'ot* - appelée période du compte du 'Omer - constitue d'abord un long moment de 32 jours de deuil correspondant aux décès en série des 24 000 élèves du célèbre Rabbi 'Akiva. Mais c'est surtout le tremplin pour transformer la sortie d'Égypte, commémorée à *Pessa'h*, en apprentissage des qualités et des *Midot* nous préparant à faire nôtre la véritable liberté en recevant à *Chavou'ot* la Torah donnée au mont Sinaï après le 49ème jour de ce compte.

Baisser les bras ?

Au-delà de la souffrance que la mort de cette élite des élèves de Rabbi 'Akiva a pu provoquer au sein de notre peuple - une douleur dont nous sommes restés profondément marqués, même deux millénaires après ! -, la disparition de ces

disciples exprimait surtout une autre douleur : celle de l'arrêt de l'enseignement de ce maître exceptionnel qu'était Rabbi 'Akiva, par lequel et grâce auquel était diffusée toute la Torah orale.

Or, voilà qu'alors que s'interrompaient enfin, après 32 longs jours, ces terribles morts en série et que Rabbi 'Akiva avait déjà lui-même 64 ans, ce maître exceptionnel - loin de baisser les bras - partit s'installer dans le sud d'Israël pour ouvrir une nouvelle *Yéchiva*, où il put poursuivre son enseignement. De ce nouveau lieu de Torah sortiront des élèves tous aussi exceptionnels les uns que les autres : Rabbi Chim'on Bar Yo'haï, Rabbi Méïr *Ba'al Haness*, Rabbi Yéhouda et Rabbi Éli'ézer...

Mais la question demeure : comment, après un tel drame, un homme a pu trouver la force

nécessaire pour continuer une telle entreprise ? C'est qu'il a tout simplement estimé, à juste titre, que l'enseignement de la Torah passait par lui - et lui seul à son époque - pour les futures générations et ce, jusqu'à la fin des temps !

Nous avons donc d'abord ici cette leçon de courage administrée par cet immense maître : on ne capitule jamais et on ne baisse pas les bras, même face à l'adversité ! Je crois donc que nos contemporains, en particulier en Israël et plus que jamais, doivent se remémorer cet enseignement exceptionnel...

Le Kavod, vital !

Mais il y a enfin autre leçon. La *Guémara* dans *Yébamot* explique clairement que ces milliers d'élèves décédèrent parce qu'ils ne se portaient pas suffisamment de considération, de respect et de *Kavod* l'un envers l'autre. En fait, ne pas se témoigner de respect pourrait être a priori considéré simplement comme un manque de "savoir-vivre" ou de "politesse"...

Or la Torah nous démontre ici que tout homme a un besoin tout à fait vital - je n'exagère pas ! - de respect et de considération de la part des autres. Car un homme qui n'est pas respecté "ne vit plus".

D'ailleurs, il existe dans notre tradition orale un autre mot pour désigner le *Kavod*, c'est *Néfech* (littéralement : âme). C'est dire qu'un homme n'existe plus quand ne on ne le considère pas.... Voilà pourquoi il est si important de dire "*Chalom*" à tout un chacun. Ainsi, l'un des plus grands de tous les maîtres, Rabbi Yo'hanan témoignait : "Jamais un homme ne m'a salué le premier. C'est toujours moi qui suis allé au devant des autres pour leur témoigner de ce *Chalom* tellement précieux !"

La paix sur vous

Encore une fois, il n'est pas ici question de "politesse" ou de "civilité", mais de considération fondamentale. Celui qui ne répond pas "*Chalom*" à un autre, c'est comme s'il lui volait sa dignité. En fait, un homme sans dignité n'existant plus, on voit à quel point le fait de le saluer avec

respect est fondamental. Et si en hébreu, on se salue par le mot "*Chalom*" - qui est justement l'un des Noms de D.ieu, comme nous l'explique le verset du chapitre 10 du prophète Yicha'ya -, c'est peut-être pour nous suggérer que ce que nous souhaitons ainsi aux autres en les saluant, ce n'est pas simplement, comme nous le dirions en français, un "bonjour" ou un "bonsoir" de façade, mais bel et bien "*Chalom 'Alékhem* !", à savoir : "Que le Nom de D.ieu soit sur vous !"

En d'autres termes, nous avons l'obligation, les uns les autres, de nous bénir en permanence et de faire en sorte de prier pour que Hachem nous accompagne dans chacune de nos démarches.

Voilà pourquoi il faut faire en sorte que ce que disent nos maîtres s'accomplisse véritablement et que la période de deuil du 'Omer se transforme très rapidement en période de joie - que nous aurons, si D.ieu le veut, le bonheur de vivre tous ensemble !

Rav Yossef-'Haïm Sitruk

**BETH DIN FRANCOPHONE
HOUKAT MICHPAT
À JERUSALEM**

DIRIGÉ PAR LE AV BETH DIN
RAV ELHANAN PERETS CHLITA

LITIGES - TESTAMENTS - CONSEILS

MICHNE TORAH
7777 מישנה תורה

☎ 058-562 07 26 📞
✉ michne.tora@gmail.com

Posez vos questions sur le site
www.michnetorah.com



3 conseils pour ne pas souffrir de la négativité de certaines personnes

C'est humain d'être vulnérable face à ces personnes mais c'est inconscient de ne pas s'en protéger. Voici 3 étapes pour faire face à ces situations hostiles et surtout pour en sortir indemnes.

Qui n'a pas dans son entourage une personne tellement négative que quand on la voit arriver vers nous, on a l'impression d'être la dernière survivante sur la surface de la terre face à un énorme nuage noir qui rafle tout sur son passage? Certes cette image fait plutôt penser à un film apocalyptique qui retrace le dernier jour du monde, mais je vous assure que certaines personnes me font cet effet.

Je connais une personne comme ça. Elle a l'air tellement sûre d'elle qu'elle pourrait déstabiliser la reine d'Angleterre sur son propre territoire, alors ma pauvre petite personne, vous pensez, elle n'en fait qu'une bouchée. Elle sait exactement là où taper pour que ça fasse mal. On a toutes notre talon d'Achille, un domaine dans lequel on ne donne pas le meilleur de nous-mêmes et dont on éprouve secrètement un peu de honte, notre niveau de religiosité, notre apparence physique, notre incapacité à trouver un travail, notre enfant rebelle... Cette personne le connaît, c'est son arme pour vous mettre K.O. dès qu'elle l'a décidé. Elle vous tient entre ses filets et cette relation est malsaine.

C'est humain d'être vulnérable face à ces personnes mais c'est inconscient de ne pas s'en protéger. Fréquenter une telle personne représente un danger et peut faire de votre quotidien un véritable enfer, sa négativité ne fera que s'étendre dans tous les domaines de votre vie – couple, travail, enfants – si vous ne mettez pas un frein rapidement à cette relation.



Voici 3 étapes pour faire face à ces situations hostiles et surtout pour en sortir indemnes.

1 Conflit d'identité

Comprenez que la personne n'est probablement pas aussi négative qu'il y paraît. Elle souffre certainement d'un conflit d'identité. Ce cas n'est pas rare et ce comportement trouve sa source dans l'enfance.

Lorsqu'on était petit, on savait que si on se faisait mal ou si on se comportait mal, on recevait notre dose d'attention, négative dans certains cas, mais bien présente tout de même. Généralement, en grandissant, on atténue notre besoin d'attention, ou du moins on apprend à l'obtenir d'une façon différente et plus noble, notamment en travaillant, en faisant des efforts... Mais certaines personnes ont conservé cette méthode puérile pour attirer l'attention malgré les années écoulées. Ainsi, la petite fille qui auparavant volait le tube de colle de votre trousse éprouvera, aujourd'hui, un certain plaisir à critiquer de façon fine et détournée votre façon d'éduquer vos enfants, devant vos propres parents pour ne rien gâcher.

Si vous assimilez le fait que son comportement n'est pas mauvais en soi mais découle d'un mauvais "paramétrage", ses propos vous affecteront beaucoup moins.

2 Ancrez-vous dans le présent

Généralement, ces personnes arrivent à nous déstabiliser et nous faire du mal en ramenant à nos souvenirs un passé peu glorieux ou en nous faisant douter sur notre avenir. Dites-vous



bien une chose : le présent est appelé ainsi car il est un véritable cadeau et nous n'avons pas le droit de le gâcher par des remords ou des angoisses. Nous n'avons aucune emprise sur le passé ou l'avenir, mais nous en avons une sur le présent. Restez concentrée sur l'instant présent, focalisez-vous, ne laissez pas cette personne vous faire voyager dans les sombres couloirs du temps.

Cette étape est probablement la plus difficile à appliquer sur le moment-même, car elle implique un *self-control* inébranlable. Il s'agit de ne pas juger la personne qui essaye de vous rabaisser ou vous humilier.

Nous ne connaissons rien du quotidien des personnes que nous côtoyons et la plupart du temps, nous serions choqués de voir que les personnes qui paraissent être les plus sûres d'elles et ne connaissent aucune difficulté, sont celles qui traversent les pires épreuves dans leurs vies. Elles se sont forgées ce caractère fort et se sont équipées de cette carapace justement pour ne pas avoir à souffrir davantage. Elles ont connu le malheur et veulent s'en protéger.

Ainsi, ne portez aucun jugement, même si celui-ci vous vient à l'esprit sans que vous l'ayez invité. Observez mais ne jugez pas. Personne ne devrait mériter d'être catalogué, ou de porter une étiquette quelle qu'elle soit. Si vous voulez que le Créateur du Monde agisse envers vous avec miséricorde, faites de même envers Ses créatures.

3 Soyez imperméable aux critiques et insultes

La plupart des arts martiaux pratiquent cette méthode. Il faut savoir faire le dos rond et laisser les mauvaises paroles nous glisser dessus. Une personne qui a pour habitude de venir défouler ses nerfs sur vous cherchera petit à petit une autre cible, si elle voit que ses efforts pour vous blesser et vous détruire ne portent pas leurs fruits.

C'est la technique du boomerang. L'objet lancé avec vigueur et détermination ne trouve nulle

part où se poser et donc revient, avec un élan affaibli, vers son expéditeur.

Telles les tiges de bambous, sachez être flexible, pliez au gré du vent, vous n'en serez que plus résistante.

Lorsqu'on est rigide sur notre honneur et que nous ne laissons rien passer, on finit par casser, car un jour ou l'autre on rencontre un obstacle de taille devant lequel la force ne servira à rien. Par contre, la souplesse nous sauve de tous les ennemis.

Habituez-vous à réaliser ces étapes de façon quotidienne, sans spécialement attendre le conflit. Vous serez surprise de voir vos relations avec autrui s'améliorer. Vous serez davantage respectée.

Mon dernier conseil : à chaque expérience négative, dispensez deux fois plus d'amour et de joie de vivre pour compenser. Vous en serez automatiquement récompensée !

Myriam H.

Gld jerem Dr jeremy gold

Dr GOLD
ד"ר גולד

Dentisterie ultra-moderne, esthétique du sourire, conseils et suivi de qualité.
scanner & Radio panoramique sur place. invisalign®

Parodontologie I (soins de la gencive et de l'os) **Implants laser sans chirurgie** **Orthodontie par aligneurs invisibles**

Consultation Vidéo (diagnostic orthodontique, urgence dentaire, deuxième avis comparatif avec la Koupat Holim)

Dr Gold Diplômé de la Faculté d'Odontologie de Paris VII vous recevra au :
Beit Hanatziv : Dereh'Hevron
101 lobby B étage 1 (dans la Mirpaa Zelig)

055-500-15-61



Se raser le cou pendant le 'Omer

Je voulais savoir s'il était permis de se raser la barbe qui descend sur le cou pendant le 'Omer. Est-ce que c'est considéré comme de la barbe ou on peut la raser ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

L'interdiction de se raser ou de se couper les cheveux s'applique à tous les poils du corps. Cependant, il est permis de couper les poils de sa moustache si cela dérange pour manger correctement (*Choul'han 'Aroukh, Ora'h 'Haim 551, 12 ; Darké Horaa p. 39, 16-17 ; Piské Téchouvot 493, 7*).

Musique a capella pendant le 'Omer

Je sais qu'il est interdit d'écouter de la musique pendant le 'Omer, mais si le chant est a capella, est-ce mieux de l'éviter tout de même ou il n'y a absolument aucun interdit ?



Réponse de Binyamin Benhamou

Ne pas se distraire par de la musique dans une période de deuil est évidemment la conduite idéale à respecter. Cependant, on ne peut interdire d'écouter de la musique a capella -sans instruments de musique en fond- car ce sont ces derniers qui nous amènent surtout à cet état de joie (*Min'hat Its'hak I, 111 ; 'Hazon 'Ovadia p. 258*).

Tout cela, à condition qu'un auditeur lambda non-professionnel arrive à distinguer que ce qu'il entend n'est pas un instrument, et si ce n'est pas le cas, c'est clairement interdit puisque cela engendre ce que l'on ne veut pas en cette période : de la joie. Attention donc aux sites et autres radios qui vous passent de la musique prétendument a capella, tellement travaillée en studio qu'elle devient dansante et incompatible avec un deuil (*Halikhot Mo'ed, Nissan*).

Quelle est la signification du sel du 'Omer ?

J'aimerais connaître la signification du sel pendant le 'Omer.



Réponse de Rav Gabriel Dayan

La réponse à votre question se trouve dans l'ouvrage *Nétivot Hama'arav* [éd. 5766], p. 199 : La période du 'Omer est une période durant laquelle Hachem traite le monde avec une rigueur particulière (*Midat Hadin*) (*Kaf Ha'haim 493, 5*). Le sel est un symbole de sécurité et de protection (*Ben Ich 'Haï, année 1, Parachat Tsav, 6*).

C'est pourquoi dans certaines communautés séfarades, il est habituel de distribuer du sel aux fidèles afin qu'ils puissent bénéficier de cette protection).

Dans le même ordre d'idée, certains placent du sel dans le plateau utilisé par celui qui recherche le 'Hamets (afin de le détruire), afin que les forces du mal ne lui causent pas de mal (le 'Hamets symbolise le mal ; en le détruisant, on risquerait d'attirer l'attention des forces maléfiques qui ne supporteraient pas de voir la destruction de "leur pain") (ibid.).

Une femme peut-elle faire Kiddouch ?

Comment fait-on pour s'acquitter du Kiddouch si on est une femme non mariée, seule à la maison et sans enfant ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

Les femmes ont l'obligation de réciter le Kiddouch au même titre que les hommes. Si une femme ne peut pas écouter le Kiddouch récité par un homme, elle a l'obligation de le réciter. Ceci est valable pour le Kiddouch du soir, pour celui du matin ainsi que pour la Havdala (Choul'han 'Aroukh 271, 2 et 296, 8).

Suis-je obligée d'aller au mariage de mon enfant ?

Mon enfant doit se marier Bé'ézrat Hachem et, depuis cette annonce, nous sommes de moins en moins proches. Nous avons été durs l'un envers l'autre et, aujourd'hui, je suis mal et je ne veux plus assister à son mariage. Puis-je ne pas y aller ? Dès que je me dis qu'il faudra y assister, je pleure et tombe dans la tristesse. Que puis-je faire, Rav ?



Réponse de Rav Nissim Haddad

Comme vous l'avez mentionné, votre fils va se marier Bé'ézrat Hachem, ce qui devrait tout de même vous procurer de la joie. Bien qu'il y ait eu des différends entre vous, ce qui peut être compréhensible face au stress du mariage, il serait dommage de ne pas y assister. Je vous conseille donc d'avoir un entretien sérieux avec votre fils et d'essayer de comprendre sa position, même si vous n'êtes pas d'accord, et de trouver une solution d'entente qui vous permettra de ne pas rater cet événement tant attendu. Je vous souhaite un grand Mazal Tov dans la joie, la santé et le bonheur.

Comment reconnaître une sauterelle Cachère ?

Comment peut-on reconnaître une sauterelle Cachère d'une sauterelle pas Cachère ?



Réponse de Rav Avraham Garcia

Les signes d'une sauterelle Cachère sont rapportés dans le Choul'han 'Aroukh, Yoré Dé'a 85, 1. Elles ont quatre pattes et deux grandes pattes qui leur permettent de sauter, elles possèdent aussi quatre ailes, et les ailes recouvrent la majorité du corps de la sauterelle ; il faut être certain qu'elles se nomment "Hagav" (sauterelle), et pas un autre nom. On m'a rapporté aussi que l'on peut apercevoir la lettre Kaf (Cachère) sur l'abdomen des sauterelles Cachères. Néanmoins, de nos jours, par manque de connaissance et de transmission de génération en génération, on s'abstient de consommer des sauterelles, même celles qui possèdent tous les signes. La seule communauté qui avait l'habitude d'en consommer jusqu'à dernièrement est la communauté marocaine.

Cacheroute · Pureté familiale · Chabbath · Limoud · Deuil · Téchouva · Mariage · Yom Tov · Couple · Travail · etc...



Une équipe de Rabbanim répond à vos questions (halakha, judaïsme) du matin au soir, selon vos coutumes :



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/question



Un masque contre le Corona à 100 Chéquels



Voici ce qui arriva en période de Corona: dans une certaine synagogue, de nombreux fidèles étaient présents, sans masques. Soudain, l'un d'eux remarqua une unité de police qui s'approchait de la synagogue. En cette période, une personne attrapée par la police sans masque sur le visage recevait une amende de 500 Chékels. Les fidèles cherchèrent alors en vitesse qui de leurs amis avait un masque. Aucun des hommes présents n'avait de masque supplémentaire, hormis Réouven. Il sortit de son sac une boîte remplie de masques neufs et lança: "Messieurs, chaque masque pour cent Chékels seulement..."

Les fidèles qui n'avaient pas de masque n'eurent pas d'autre choix que de faire affaire avec Réouven. Dans l'impasse, ils furent contraints d'accepter le prix exorbitant qu'il proposait et s'empressèrent de mettre leur masque sur leur

visage. Les policiers entrèrent pour vérifier, et repartirent, satisfaits.

Maintenant, Réouven réclame le paiement des masques. Que répondent les fidèles? "On ne te paiera que le prix maximum auquel se vendent les masques sur le marché, soit un demi-Chékel ou un Chékel, pas plus!" Réouven affirme quant à lui qu'ils doivent respecter leur engagement, et payer la somme qu'ils avaient convenue avant la vente.

Qui a raison?



Réponse du Rav Its'hak Zilberstein :

Dans le traité *Kidouchin* (8a), on raconte que Rav Kahana, qui était *Kohen*, reçut un foulard (un chapeau pour couvrir la tête) pour l'argent du *Pidyone Haben*, bien que sa valeur fût inférieure à cinq *Séla* (montant qu'il faut donner lors d'un *Pidyone au Kohen*), et dit: "Bien que ce ne soit pas son prix réel sur le marché, sachant qu'il avait besoin du



Dr. Jean-Louis Kohn

Le coach de la communauté francophone

Viens découvrir ce que le décodage peut t'apporter pour retrouver rapidement l'harmonie, l'équilibre et accomplir ton chemin de vie

Prix spécial pour les étudiants en Yéchiva | Séances en cabinet ou sur skype

052-7692378

après 13h

MICHAEL ABITBOL
SEMHA BAND

"DIFFUSEUR DE JOIES ET D'EMOTIONS"

BAR MITSVA MARIAGE
DJ HOUPPA
BRUNCH MUSICAL ORCHESTRE
BRIT MILA DJ LIVE

מיכאל אביטבול
055.68.00.766
FR 01.77.50.77.32

f Instagram YouTube

foulard, il le reçut à ce prix-là." Le Ritva écrit : "On comprend de là que celui qui vend un objet à son prochain avec marge, par exemple le vendeur l'affiche à six, tandis que sur le marché, l'objet vaut cinq, si pour l'acheteur, il vaut six, il n'y a pas là de tromperie, car on fixe un prix selon l'estimation de l'acheteur."

Le Ritva ajoute : "À quoi cela se rapporte-t-il ? Précisément à la façon (habituelle et normale) de faire de cet homme, d'acheter l'objet à ce prix, mais s'il est prêt à l'acheter à un prix élevé, car il en a urgemment besoin, cela s'appelle "une transaction dans l'urgence" et non "une transaction en bonne et due forme" (auquel cas, elle s'annule, car elle a été faite dans l'urgence et la nécessité de la part de l'acheteur)." L'acheteur peut dire au vendeur : "Je me suis moqué de vous" (comme on l'a vu dans le traité *Yébamot* 106a). D'après cela, dans notre cas également, les acheteurs des masques pourraient payer à Réouven seulement la valeur du masque à laquelle il est vendu sur le marché.

Cependant, lorsque nous avons fait part du cas à notre maître Rav Its'hak Zylberstein, il dit la chose suivante : tous les arguments du Ritva s'appliquent particulièrement à la manière "pressante" de faire, dans le cas où le prix exagéré n'est visiblement pas justifié, et il est clair pour tout le monde qu'il n'y a pas d'intérêt pour l'acheteur d'acheter à un prix si élevé, sauf s'il y est forcé en raison d'une urgente nécessité. Dans notre cas en revanche, il faut pénaliser les personnes présentes en un lieu public sans masques, car elles risquent la vie des autres, de sorte que le règlement de cent Chékels seulement (au lieu d'une amende bien plus élevée), est évidemment adapté et intéressant pour eux.

Aussi, conclut mon maître, d'après la loi, la vente reste effective, et tout celui qui a pris un masque devra donner à Réouven cent Chékels. Quoi qu'il en soit, l'idéal serait que la différence de prix avec celui du marché soit donnée en tant qu'amende (avec l'accord de Réouven) au tribunal local, et ils le donneront en *Tsédaka*.

Rav Its'hak Zilberstein



BRAVO à notre Hazane MR SEBBAN MOSCHE MARCEL d'avoir conduit le seder de pessah à Eilat (groupe Yaakov) avec la lecture de ZAMIROU les gens du sud d'Algérie connaissent bien bravo !



MERCI SUZANNE d'être allée à Eilat tout au long de hol amoede et jusqu'à la fin de la fête pour aider son prochain. Bravo !

4 bus à dispo : 2 pour Natanya, 1 pour Ashdod
1 pour Jerusalem qui passe à Raanana et Hadera

RÉSERVEZ VOS JOURNÉES AVEC YAACOV NOS PROCHAINS SÉJOURS :

SÉJOUR EILAT
Orchidé Hôtel
du 23 au 25 Mai
Transport A/R en avion
+ pt dej
850 Nis* (Cacheroute : Rabanoute Eilat)
par personne en chambre double

JOURNÉE DU 7 MAI "TSADIKIME"
Les Tsadikim avec arret Kiboutz visite d'un Musée pèlerinage kever Rabi Chemone Bar Yohai , déjeuner dans un Kiboutz, virée sur le lac de Tibériade dans une embarcation, Pèlerinage du Tsadik Rabi Meir Baal Haneess.. Minha et retour dans nos villes
Prix de la journée : 199 nis

SÉJOUR MER-MORTE
Hôtel Daniel
Du 30 Avril au 3 mai, en Demi pension
Transporte VIP autocar
sac de boue OFFERT
(Cacheroute : Moatsa Ezorit Tamar)
1650 nis*
par personne en chambre double

SÉJOUR TIBERIADE Caesar Hôtel
du 28 au 31 mai en demi-pension
Arrêt et pèlerinage sur le kever de Rabi Meir Baal Haneess + séouda sur place café croissant boisson Fraiche Transport A/R + Tilloul à ramat Hagolan avec guide visite d'un Musée important
(Cacheroute : Rabanoute Tiberiade)
1690 Nis* par personne en chambre double



MERCI À YAAKOV DE NOUS AVOIR OFFERT UNE CROISIÈRE DE 2 H SUR UN GRAND BATEAU DE 3 ETAGES
* Facilités de paiements sur les séjours jusqu'à 4 tachlounim sans frais

Réserver par téléphone ou par WhatsApp auprès de YAAKOV 050 892 80 31



Couscous au beurre

Le couscous au beurre est une recette traditionnelle d'Afrique du Nord qui se sert avec des légumes, du lait fermenté, des raisins secs et du sucre, à l'occasion de la Mimouna ou dans les jours qui suivent Pessa'h.



Pour 8 personnes



Difficulté : Facile



Temps de préparation : 10 min



Temps de cuisson : 1h



Ingrédients

- 500 g de semoule précuite (moyenne ou fine)
- 3 cuil. à soupe d'huile
- 500 ml d'eau bouillante
- 1 oignon haché
- 300 g de fèves (surgelées)
- 500 g de fonds d'artichaut (surgelés)
- 1 petit bouquet de coriandre

A déguster avec :

- *Leben* ou petit lait
- 100 g de beurre doux
- Sel
- Sucre en poudre
- Des raisins secs
- De la cannelle (facultatif)

Réalisation

- Dans un large saladier, versez la semoule, ajoutez 1.5 cuil. à café de sel et l'huile. Mélangez bien, tout en séparant les grains. Ajoutez alors l'eau bouillante en continuant d'ouvrir les grains avec une fourchette. Mélangez suffisamment longtemps pour que tous les grains soient bien détachés.

- Passez 5 minutes la semoule au micro-ondes. A nouveau, ouvrez la semoule à l'aide d'une fourchette.

-Préparez le bouillon : dans une marmite, faites revenir l'oignon dans un fond d'huile. Ajoutez alors les fèves et les fonds d'artichaut. Salez et couvrez d'eau. Faites cuire 20 minutes et ajoutez la coriandre 5 min avant la fin de la cuisson.

- Présentez la semoule chaude dans une assiette et faites-y fondre un morceau de beurre. Mélangez bien. Servez séparément le sucre en poudre, les raisins secs et les légumes.

A déguster avec le *Leben*.

Murielle Benainous



murielle_delicatesses_



COMPTABILITÉ, CONSEIL & PLANIFICATION FISCALE

- ▶ Comptabilité
- ▶ Consultations et planifications fiscales
- ▶ Formation à l'établissement et à la gestion d'entreprises
- ▶ Prêts garantis par l'état

VOTRE CONTACT - ESTHER :

☎ 073-22-455-46 ✉ asterrv@maazanit.co.il

ASHDOD

85 rue Haatsmaout. City
✉ ashdod@maazanit.co.il

JERUSALEM

3 rue Am Veolamo. Guivat Chaoul
✉ office@h-mis.co.il

BNEI BRAK

7 rue Metsada
✉ office@maazanit.co.il



Des professionnels répondent

GRATUITEMENT

à vos questions sur le

systeme éducatif en Israël,

orientation scolaire,

éducation,...

**Du Dimanche au Jeudi
de 19h à 22h**

+33.1.80.20.5000 | +972.2.37.41.515 | +1.437.887.14.93

touche 11

Perle de la semaine par  Torah-Box

"Je ne cherche pas de fidèles 'vertueux', je veux des fidèles qui soient tellement occupés à faire le bien qu'ils n'aient pas le temps de faire le mal."

(Rav Mena'hem-Mendel de Kotzk)